ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Meilleur accès aux structures France services

Question écrite n° 43285

Texte de la question

M. Pierre Cordier appelle l'attention de Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur le déploiement de l'offre France services sur l'ensemble du territoire. Afin d'améliorer l'accès aux services publics et de faciliter les démarches administratives du quotidien, notamment des concitoyens qui n'ont pas d'équipement informatique ou d'accès à internet à leur domicile, les structures France services proposent un socle de 9 services, auxquels peuvent s'en ajouter d'autres, proposés par les partenaires locaux. Néanmoins, il semblerait que les différents organismes de l'État, notamment l'Urssaf, n'informent pas systématiquement les usagers sur le recours possible à France services dans leurs correspondances. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement envisage d'ajouter sur les courriers de ces organismes les coordonnées de la structure France services la plus proche du domicile des usagers avec qui ils sont en relation.

Données clés

Auteur : M. Pierre Cordier
Circonscription : Ardennes (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43285
Rubrique : Services publics
Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 décembre 2021, page 8963
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)